

## ANNEXE No 2

*Par un honorable député:*

Q. Ne trouvez-vous pas que ce soit trop dur pour la terre?

R. Le sol a dû être fertilisé. Quelqu'un de ces messieurs demandait quelques instants auparavant si les fermiers devaient préparer spécialement leur terre. Effectivement, ils doivent la préparer spécialement. Ils y mettent le fumier de leurs étables. On emploie aussi un engrais spécial apporté dans la région par l'agent de la American Tobacco Company; il le vend aux fermiers et attend pour son paiement que ceux-ci vendent leur tabac.

Q. La terre ainsi fertilisée donne-t-elle de bonnes récoltes ensuite?

R. Oui, monsieur, la récolte est parfaite. Maintenant, je suis prêt à répondre aux questions de M. Zimmerman.

*Par M. Zimmerman:*

Q. Je disais que si la qualité du tabac canadien était telle que les manufacturiers de cigares et de tabac du pays puissent l'employer.

R. Il est impossible que vous puissiez trouver dans la manufacture de M. Macdonald une main choisie dans son million de livres de "Burley" américain, qui soit meilleure que celle-ci (il montre un échantillon de "Burley" canadien récolté dans le comté d'Essex).

Q. Ils admettent tous que l'on peut tomber au hasard, çà et là, sur une main de première classe, mais que ce n'est pas la règle.

R. Je me permets de dire que vous pouvez aller à l'établissement de la Empire Tobacco Company à Granby et vous y verrez des millions de livres de tabac canadien, qui est de meilleur tabac que celui de Macdonald. Si vous envoyiez un expert aux magasins et entrepôts de Macdonald pour inspecter son tabac Burley qu'il importe des Etats-Unis, et que vous envoyiez ensuite le même expert à Granby pour voir le tabac de la Empire Tobacco Company, je parierais mon existence que cet expert se prononcerait en faveur du tabac de la Empire Tobacco Company. C'est du tabac à chiquer que j'entends parler, du tabac Burley.

Q. Ne serait-il pas avantageux pour le manufacturier d'employer du tabac canadien, s'il est aussi bon?

R. Oui. Je crois qu'il serait avantageux pour M. Macdonald de le manufacturer aujourd'hui.

Q. Vous jouissez aujourd'hui d'une protection de 32 centins par livre sur un article qui vous coûte 5 centins à produire et il me semble que votre industrie est la plus hautement protégée au Canada?

R. Oui, je le sais, mais nous ne sommes cependant pas assez protégés pour empêcher le tabac américain d'entrer chez nous et c'est ce que nous devons faire.

Q. Votre argument s'applique-t-il à toutes les marchandises?

R. Non, ce ne serait pas possible, mais nous pouvons produire suffisamment pour satisfaire aux besoins de notre pays. N'ayant un marché que pour 4,000,000 seulement, nous pouvons produire trop et je vous dirai pourquoi.

Q. C'est 600 ou 700 pour 100.

R. Je vais vous dire pourquoi il n'est pas suffisamment protégé, parce qu'un homme qui est disposé à manufacturer de la feuille canadienne ne peut pas manufacturer une livre de feuille américaine dans la même manufacture, s'il veut bénéficier de la remise des droits. C'est l'explication. Et les manufacturiers de feuille canadienne manufacturent environ 4,000,000 de livres par an et les manufacturiers de feuille américaine en travaillent entre 9,000,000 et 10,000,000 de livres par an. Si vous pouvez modifier les règlements un certain jour, de manière à permettre à celui qui manufacture la feuille américaine de manufacturer aussi la feuille canadienne, ce qui donnerait à Macdonald une chance de l'essayer, vous verrez qu'il peut tout aussi bien fabriquer sa marchandise avec du "Burley" canadien qu'avec du "Burley" américain.

Q. Quelle est l'objection de M. Macdonald à employer du tabac canadien?